



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 21 mars 2014

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, cliquez [ici](#)
ou allez à : <http://www.sccc.ulaval.ca/nouvelles/info-sccc/>

Actualités

Prix d'excellence en enseignement

La période d'appel de candidature pour les **prix d'excellence en enseignement** est maintenant ouverte et se terminera le vendredi 9 mai à 16 h. L'un de ces prix, dans la catégorie « Distinction en enseignement », est réservé aux chargés et chargées de cours. Le lauréat ou la lauréate de ce prix se voit attribuer une somme de 4 000 \$ en Fonds de développement pédagogique. D'autres prix sont accessibles aux chargés de cours dans les catégories « Cours à distance », « Matériel complémentaire et notes de cours », « Ressource pédagogique numérique » et « Volume pédagogique », dont les lauréats se voient allouer respectivement un Fonds de développement pédagogique d'une valeur de 2 000 \$. La qualité exemplaire de l'enseignement et le caractère novateur du matériel pédagogique mis au point sont les critères retenus pour la remise de ces prix. « Excellence, engagement, créativité et innovation », voilà ce qui distingue, pour le jury, ceux et celles qui sont honorés par ces prix. La sélection des candidats se fera au cours de l'été, et l'annonce des résultats, en septembre 2014. Pour plus d'informations sur ce concours : www.ulaval.ca/excellence Pour obtenir informations et conseils dans la préparation de votre dossier de candidature, vous pouvez contacter madame Nancy Pomerleau au : **Bureau des services pédagogiques**

Pavillon de l'Est

21180, chemin Sainte-Foy, local 2110

Université Laval

Québec (QC) G1V 0A6

Tél. : 418-656-2131, poste 3234

Courriel : excellence@bsp.ulaval.ca

À votre agenda

Dernière séance d'information sur la convention

Le lundi 24 mars, 11 h 30

• Vous voulez mieux comprendre les tenants et aboutissants de la nouvelle convention ? La 3e et dernière rencontre d'information prévue au calendrier aura lieu le lundi 24 mars au DKN 3116, de 11h 30 à 13 h. Cette séance reprend en substance le contenu de la rencontre du 12 février dernier. Mireille Boisvert, notre v. p. aux relations du travail, présentera un survol de la nouvelle convention, expliquera le mécanisme d'attribution des cours pour les chargés de cours en simple et en double emploi, le processus de reconnaissance de PECC, les conditions régissant les congés parentaux, etc. Il est aussi possible de suivre la séance à distance à partir de la plate-forme Elluminate. Des informations quant à la procédure de branchement à Elluminate, le lien web et le mot de passe vous ont été acheminés dans un courriel précédent Bienvenue à tous ! Mieux vaut être bien renseignés sur notre contrat de travail !

Débat sur l'éducation organisé par l'AELIÉS

Le lundi 24 mars, 19 h

Dans le cadre de la campagne électorale en cours, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) organise un débat afin de permettre aux porte-paroles des six organisations politiques (CAQ, ON, PLQ, PQ, PVQ, QS) de venir présenter la vision de leur parti sur différents enjeux liés à l'éducation postsecondaire : gouvernance universitaire, aide financière aux études, financement des universités et financement de la recherche. Cet événement aura lieu le lundi 24 mars 2014, 19 h, Grand Salon, Pavillon Maurice-Pollack, Université Laval (Source : Étienne Chabot, AELIÉS).

Conférences webdiffusées

Le mercredi 26 mars, 19 h

Conférences webdiffusées de Nico Hirtt (Belgique) et de Yves Gingras (Québec) sur l'Université et le contexte du marché du travail. Dans le cadre de son Congrès fédéral, la FNEEQ organise deux conférences qui seront webdiffusées le 26 mars sur le campus de l'Université Laval. Ces deux conférences traitent de la situation des universités dans le contexte de la logique du marché actuel et en mettent en doute la logique. La conférence de **Nico Hirtt** s'intitule « *Éduquer, former sous la dictature du marché du travail* » et celle de Yves Gingras, « Évaluer les établissements dans la logique du marché mondial ». **Lieu** : Pavillon Maurice-Pollack, salle 3105 (ouverte dès 19 h).

La première conférence commence à 19 h 30. Un goûter léger sera offert. Joignez l'événement sur la page Facebook du SCCCUL. Bienvenue à tous !

Échos du Comité des relations du travail (CRT)

Votre cours de 45 heures est-il rémunéré correctement?

Depuis quelque temps, les représentants de l'Employeur et le SCCCUL divergent d'opinion quant au droit de gérance de l'employeur. Ce dernier prétend qu'il peut déterminer le nombre d'heures d'enseignement accordées à un nouveau cours ou à un cours substantiellement modifié. Par exemple, si un cours est un cours de formation pratique ou s'il est fondé sur de l'enseignement individuel, ou encore sur une approche par projet? en somme, tout ce qui déroge du cours classique de 3 heures d'enseignement théorique, en classe, par semaine?, le responsable de l'unité pourrait déterminer le nombre d'heures de rémunération à accorder à ces cours. Comme, selon le Vice-rectorat aux ressources humaines, ces derniers demandent moins de préparation, l'unité pourrait décider de les rémunérer moins qu'un cours de 45 heures. Ils calculent ainsi que tel ou tel cours pratique demande 24 heures de préparation, 42 heures de présence en classe et 9 heures de corrections, pour un total de 75 heures de tâches liées, ce qui équivaut à un forfait de 22,5 heures au lieu de 45 heures. Nous avons fait plusieurs griefs à ce sujet et nous attendons la réponse d'un arbitre qui, nous l'espérons, tranchera la question. En attendant sa réponse, nous sollicitons votre aide. Si, pour un cours de 3 crédits, vous êtes rémunéré moins que 8 220\$ (incluant les vacances), contactez-nous. La rémunération que vous recevez n'est pas nécessairement incorrecte car plusieurs facteurs doivent être pris en compte, mais nous analyserons chaque situation avec soin. Il est important de rester vigilant sur cette question cruciale de l'intégrité du forfait. Nous comptons sur votre appui.

Les chargés de cours et la liberté académique : où en est-on?

Dans le texte qui suit, vous trouverez la position adoptée le 5 mars 2014 par le Conseil exécutif du Syndicat des chargées et chargés cours de l'Université Laval (SCCCUL) sur la liberté académique : Considérant les textes officiels suivants :

1. Le 2e alinéa de l'article 4.01 de la convention collective SCCCUL se lit comme suit : « Dans le respect des programmes et des responsabilités des directions d'unité, le chargé de cours bénéficie de l'autonomie intellectuelle dans le choix des stratégies pédagogiques et des activités d'apprentissage à privilégier dans la formation des étudiants. »

2. L'article 3.4.22 de la convention du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval (SPUL) se lit comme suit : L'Employeur peut engager une chargée ou un chargé de cours sous la responsabilité pédagogique d'une professeure ou d'un professeur ou de la ou du responsable. La responsabilité pédagogique inclut notamment l'approbation du plan de cours et des instruments d'évaluation. » 3. Le Règlement des études stipule :

a. à l'article 152 que : « Le plan de cours est un document écrit conçu par le responsable du cours... » b. à l'article 258 que : « Le responsable d'une activité de formation voit à l'évaluation des apprentissages et en précise les modalités dans le plan de cours. Il appartient au directeur de l'unité responsable de l'activité de formation de s'assurer que cette évaluation soit conforme aux dispositions du présent règlement. c. à l'article 259 que « Lorsqu'un cours est donné en plusieurs sections, sous la responsabilité du même titulaire, celui-ci doit s'assurer que les étudiants sont soumis à une évaluation équivalente. » Le SCCCUL affirme que : · Le chargé de cours a la liberté de ses stratégies pédagogiques, ce qui inclut le choix des évaluations. · Le SCCCUL n'est pas lié par la convention du SPUL. Voir à cet effet la **décision arbitrale** suivante, plus précisément au paragraphe 64. · Dans le Règlement des études, à l'article 258, le mot « responsable » signifie, tel que l'a précisé la commission des études le 4 septembre 2008, celui qui donne le cours, et non le responsable au sens de la convention du SPUL. · Dans le Règlement des études, à l'article 259, le mot « équivalentes » ne veut pas dire « identiques », bien que, si tous les enseignants sont d'accord, rien n'empêche qu'elles le soient. Le responsable de l'unité peut toutefois exiger une même pondération entre différents éléments à évaluer et un niveau de difficulté équivalent. · S'il y a conflit entre des chargés de cours ou entre des chargés de cours et des professeurs sur

la pondération ou le niveau de difficulté d'une évaluation, ils doivent se rencontrer et décider ensemble et de façon démocratique de l'évaluation qui sera administrée. Si le conflit subsiste, ce sera au comité de programmes de trancher puisque les chargés de cours y sont représentés. À l'ELUL, puisqu'il n'y a pas de comité de programmes, la direction, après avoir pris avis auprès du responsable du secteur, doit trancher.

Dossiers

Forum des enseignants universitaires contractuels



19-22 novembre 2014 « La FNEEQ a été mandatée par son congrès de mai 2012 pour organiser un forum sur le rôle et la place des chargées et chargés de cours, tutrices et tuteurs dans les universités québécoises. Ce forum sera l'occasion de discuter, notamment, de l'autonomie professionnelle, de la liberté d'enseignement, de la stabilisation des emplois, de la recherche et de la création, mais aussi de l'importance de l'intégration pédagogique et institutionnelle. Mais ce forum sera aussi le lieu pour discuter, encore une fois, de la nécessaire reconnaissance des quelque 15 000 chargées et chargés de cours qui contribuent tous les jours à la qualité de l'enseignement universitaire sur tout le territoire du Québec... » Anticipant la tenue de ce forum, la FNEEQ publiera prochainement un numéro de la revue *Carnet* qui sera consacré à l'enseignement universitaire. À lire prochainement ! Parmi les diverses activités, ateliers et conférences qui animeront ce Forum (dont les thèmes sont encore à définir), nous aurons la possibilité d'entendre Vincent de Gaulejac, sociologue, professeur à l'Université Paris-Diderot, spécialiste des questions de gestion dans les institutions publiques ainsi que des conditions de travail. Lors du Forum, il présentera une conférence intitulée « L'Université, malade de gestion ». On peut visionner des conférences de M. de Gaulejac [ICI](#)

Sommet sur l'enseignement supérieur : le problème du financement des universités

Le 27 février

FNEEQ : « Un an déjà : mais pas de quoi fêter »

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec publiait un communiqué sur les résultats du Sommet sur l'enseignement supérieur, tenu en février 2013. Où en sommes-nous un an plus tard? Que proposent les rapports des différents chantiers mis sur pied lors du Sommet comme solutions aux problèmes de gouvernance, de financement, de qualité de l'enseignement, d'augmentation des droits de scolarité, etc.? Quel est l'impact du mode de financement sur l'offre de cours? Voilà ce sur quoi la FNEEQ jette un regard critique. À lire [ICI](#).

Ce qui s'est passé en février et mars 2014

Rencontre post-négociation

Le 7 février

La rencontre post-négociation du comité élargi (Exécutif, CRT, ex-comité de négo) pour faire le point sur le déroulement de la dernière négociation et pour préparer la rencontre du 6 mars avec les chargés de cours.

Première réunion du Comité d'information et de mobilisation

Le 11 février

La première réunion du Comité d'information et de mobilisation pour l'année 2014 s'est tenue le 11 février dernier. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, dont l'organisation de la journée de réflexion du 6 mars 2014 qui a porté sur le bilan de la dernière négociation, la participation du SCCCUL au Forum des enseignants universitaires contractuels prévu au mois de novembre 2014 à Montréal et, enfin, le plan d'action du Syndicat en ce qui concerne les assemblées d'unités à prévoir au cours de l'année.

Journée bilan sur la négociation de 2011-2013

Le 6 mars

Une vingtaine de chargés de cours se sont réunis pour faire le bilan de la dernière négociation. Quelle motivation animait l'organisation de cette journée? Dans quel but l'avons-nous tenue? La négociation d'une nouvelle convention collective est un moment important dans la vie d'un syndicat en raison de toutes les implications qu'elle comporte pour ses membres, non seulement au plan du traitement salarial mais aussi au plan des conditions

de travail, dont l'impact se fait sentir tous les jours. Une négociation est donc un événement charnière, et en faire le bilan, c'est conserver la mémoire des moments importants, des points forts, des arguments et des difficultés qui ont marqué les discussions entre le Syndicat et l'Employeur, afin de s'y référer ultérieurement. Mais au-delà de l'exercice de mémoire que constitue un bilan, le SCCCUL s'intéresse aussi à la *perception* de la dernière négociation par les chargés de cours. C'est la raison pour laquelle vous avez été conviés à cette rencontre, à laquelle quelques-uns d'entre vous ont répondu. La journée a été fort intéressante et productive au plan des idées. Les discussions ont été enrichissantes à l'intérieur de trois ateliers qui ont rythmé la journée : le premier portait sur le contexte dans lequel s'est déroulée la dernière négociation, le second sur l'information et la mobilisation, et le troisième sur les impressions marquantes qu'a laissées cette période de négociation. Merci à tous ceux qui ont bien voulu prendre de leur temps pour participer à la vie de leur syndicat et se prononcer sur ses enjeux !

Nouvelles du monde syndical

Manifestation

Le 28 mars 2014

Une manifestation organisée par la Coalition pour la justice sociale de Québec et Chaudière-Appalaches, dont le thème est « Halte à l'austérité ». Par cette manifestation, la Coalition entend s'opposer aux hausses de tarifs et à la réduction de l'accessibilité aux programmes sociaux qui frappent une grande partie de la population québécoise. Convaincue qu'il existe des alternatives au régime maigre que propose le gouvernement, la Coalition invite tous ceux qui sont sensibles à cette situation à venir manifester leur désaccord et à affirmer leur confiance dans le choix d'autres solutions. Heure : 12 h. Point de départ de la manifestation : Centre Lucien-Borne, 100 Chemin Sainte-Foy, Québec. Arrivée : Parlement. Pour en savoir plus sur la [Coalition](#) et sur [l'événement](#).

À lire, à voir, à écouter

La Chronique 57 de École et société (FNEEQ)

sur « **Le morcellement des tâches d'enseignement et la création de nouveaux titres d'emploi dans les universités** », [ICI](#)

Un article

sur la stratification de l'enseignement universitaire aux États-Unis [ICI](#).

La santé psychologique et l'enseignement universitaire

Un livre fort intéressant sur la santé psychologique et l'enseignement universitaire, rédigé par Chantal Leclerc et Bruno Bourassa; *Travail professoral et santé psychologique. Sens et dérives*, Québec, CRIEVAT/Université Laval, 2013.

Informez-nous!

Contribuer à la visibilité des chargés de cours

Informez-nous de vos activités professionnelles : lancement d'un livre, publication d'un article; obtention d'un prix, de subventions de recherche; participation à un colloque, à un congrès; organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du Syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@seccul.ulaval.ca.

Événements à venir

La nuit de la création

Le 4 avril 2014

La Nuit de la création, au **Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ)** Pour la 6e année consécutive, le MNBAQ se fait l'hôte de l'événement *La Nuit de la création*. À partir du thème « Les quatre éléments », plusieurs créations ont été élaborées qui regroupent les disciplines du théâtre, de la musique, des arts visuels et de l'architecture. Une de nos collègues de l'École de langues, **Élisabeth Cyr**, y participe cette année. Pour en savoir plus, on peut visiter la page Facebook de l'événement [ICI](#).

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications
pour **L'Équipe du SCCCUL**

Rejoignez le **SCCCUL** sur **Facebook** !

L'Info SCCCUL est distribué à la communauté universitaire.

© 2014 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 2014